

# ACTION SOLIDARITE

## « CROSS POUR LEO »

A l'attention des parents d'élèves :

**Le Cross du collège** sera l'occasion d'une **action solidaire**,

dans le cadre des actions du **CESC** (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté),  
avec le soutien du **FSE** (Foyer Socio-Educatif)

Cette année nous vous proposons de **soutenir l'Association Léo** qui vient en aide aux enfants touchés par le cancer en :

- réalisant des rêves d'enfants
- aidant les familles lors des hospitalisations
- contribuant à la recherche sur les cancers de l'enfant

*« Pour redonner de l'espoir aux enfants malades et à leurs familles »*



**“Ne jamais rien lâcher”**  
nejamaisrienlacher.leo@gmail.com



Les dons sont à remettre le lundi 1<sup>er</sup> octobre et mardi 2 octobre :

**-par chèque : lundi 1<sup>er</sup> octobre et mardi 2 octobre** (chèques relevés en classe selon planning)

**-en espèce : auprès de Mme Weil lundi 1<sup>er</sup> octobre et mardi 2 octobre** (salle 109 ou devant CDI à la récré)

découper le bon ci-dessous (conserver le haut de la fiche et ne remettre que le bon ci-dessous)

---

### **Bulletin de soutien à l' «Association Léo» :**

Pour soutenir les actions de l'association Léo, j'adresse la somme de.....euros.

Je joins mon don **O par chèque** à l'ordre de « Association Léo » (mettre le nom de l'élève et sa classe au dos)

**O en espèce** (cochez votre choix chèque/espèce)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui / non (valable seulement pour les chèques)

(don déductible des impôts : 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable)